

sort d'un enfant apres divorce separation

Par rede, le 06/07/2009 à 11:44

bonjour

je suis en instance de divorce et séparé mais ma femme continue regulierement d'entrainer malgré mon interdiction mon enfant de 3 ans et demi dans une communauté que je considere personnellement comme étant sectaire.

il est notifié par le JAF sur l'ordonnance de non concialisation que son appartenance a cette communauté peut laisser craindre par un zele excessif de sa part etre prejudiciable a une evolution harmonieuse de l'enfant.

que dois je faire car l'enfant commence serieusement a subir l'influence de cette communauté ?

merci.